



Eure-et-Loir

Commune d'ARCISSES**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 FÉVRIER 2026

Date de transmission de la convocation 12 février 2026.

L'an deux mil vingt six, le vingt six du mois de février le Conseil Municipal d'ARCISSES dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni à 19 h 30, sous la présidence de Stéphane COURPOTIN - Maire d'ARCISSES.

Nom Prénom	Fonction	Membres présents	Membres absents excusés	Procuration à :
COURPOTIN Stéphane	Maire d'ARCISSES et Maire délégué de Margon	X		
TRIVERIO Valérie	1 ^{er} adjointe		X	Bruno BOBAULT
BOTINEAU William	2 ^{ème} adjoint	X		
VEDIE Edwige	3 ^{ème} adjointe	X		
ENEULT Hervé	4 ^{ème} adjoint	X		
GAUTHIER Nicole	5 ^{ème} adjointe	X		
CARLIER Thierry	6 ^{ème} adjoint Maire délégué Brunelles	X		
RUHLMANN Philippe	Conseiller Municipal	X		
VAUDRON Francis	Maire délégué Coudreceau	X		
BOBAULT Bruno	Conseiller Municipal	X		
LETANG Didier	Conseiller Municipal	X		
DREUX Hervé	Conseiller Municipal	X		
CHERON Sylvie	Conseillère Municipale	X		
DE KONINCK Francis	Conseiller Municipal	X		
JOLY Jimmy	Conseiller Municipal	X		
LE BAIL Nadège	Conseillère Municipale		X	Stéphane COURPOTIN
DAVEAU Angélique	Conseillère Municipale	X		
HOCHEDÉ Véronique	Conseillère Municipale	X		
VAUDRON Aline	Conseillère Municipale	X		
HAYE GANET Mégane	Conseillère Municipale	X		
BARBAZ Marie	Conseillère Municipale	X		

Le quorum étant atteint, le Président de séance a déclaré la séance ouverte.
Angélique DAVEAU a été nommée secrétaire de séance.

EAU POTABLE BRUNELLES APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 (délibération n° 4-26/02/2026)

Sous la présidence de Edwige VEDIE, adjointe chargée des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif 2025 qui s'établit ainsi :

Exploitation dépenses	2025	
	BP 2025	Liquidé
Chapitre		
011 - Charges à caractère général	1 100,00	0,00
023 - Virement à la section d'investissement	5 446,42	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	3 389,00	3 389,00
66 - Charges financières	64,58	64,58
	10 000,00	3 453,58

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le 5.3.2026

ID : 028-200084531-20260226-DELIB4_26022026-DE



Exploitation recettes	2025	
	BP	Liquidé
Chapitre		
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00	0,00
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	10 000,00	12 827,24
	10 000,00	12 827,24

Investissement dépenses	2025	
	BP 2025	Liquidé
Chapitre		
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 477,25	1 477,25
20 - Immobilisations incorporelles	18 172,92	13 808,10
21 - Immobilisations corporelles	0,00	0,00
23 - Immobilisations en cours	63 113,76	45 472,16
	82 763,93	60 757,51

Investissement recettes	2025		
	BP	Liquidé	RAR
Chapitre			
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
13 - Subventions d'investissement	40 354,12	18 947,00	15 441,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	8 849,83	8 849,83	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 389,00	3 389,00	0,00
021 - Virement de la section d'exploitation	5 446,42	0,00	0,00
001 - Solde d'exécution section d'investissement reporté	24 724,56	24 724,56	0,00
	82 763,93	55 910,39	15 441,00

Hors de la présence de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, l'assemblée **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif 2025 de l'eau potable de Brunelles.

La secrétaire,
Angélique DAVEAU

Le Maire, Stéphane COURPOTIN.

